

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.
Comprend du texte en anglais.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XII

MONTRÉAL, JANVIER 1894

No 9

SOMMAIRE.

BONNE ANNÉE.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires — Nominations diverses, etc.—Association pharmaceutique de la province de Québec, séance du 4 janvier courant. — ASSOCIATION DES INSTITUTEURS CATH. DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: De la désertion du degré supérieur et des moyens d'y remédier—Géographie: *Origine de notre globe*, etc.—Exercices de style—Proverbes expliqués — Exercices de mémoire et de récitation — Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE: Solution de problèmes — Question proposée.— LECTURE POUR TOUS: Feu M. F.-X. Valade—Les Mages—L'étoile des bergers—La matinée chrétienne—L'église de Saint-Joachim à Rome—Hygiène, *Les rhumes* — Philologie, Le participe *obéi* peut-il s'employer au passif? — Les progrès de l'industrie laitière — Variétés.—BIBLIOGRAPHIE. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

Bonne Année.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE ! tel est le souhait que nous adressons à tous nos lecteurs. A ceux de nos abonnés qui remplissent les fonctions d'instituteur, nous souhaitons surtout qu'ils jouissent d'une santé florissante et robuste, afin qu'ils puissent s'acquitter, dans la mesure de leur zèle, des devoirs de leur rude labeur ; et que leurs services soient de plus en plus appréciés.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 16 novembre dernier (1893), de nommer MM. Thomas Parfit, Joseph Houle, Alexandre Côté et Pierre Mathias, commissaires, d'écoles pour la municipalité de Sainte-Philomène d'Egan, comté d'Ottawa.— *Gazette officielle*, 9 déc. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 5 décembre courant (1893), de détacher de la municipalité scolaire de Deschambault, comté de Porneuf, la nouvelle paroisse de "Saint-Gilbert," et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Gilbert," avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 27 avril dernier (1893).

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).— *Gazette officielle*, 9 déc. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 1er décembre courant (1893), de détacher de la municipalité scolaire de "Eaton," comté de Compton, le territoire connu sous le nom de Sawyer-ville, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Village de Sawyerville," avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 31 août 1892.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).— *Gazette officielle*, 9 déc. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 11 décembre courant (1893), 1^o de détacher de la

municipalité scolaire des Iles de la Madeleine, comté de Gaspé, l'île "Alright," et l'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Havre-aux-Maisons."

2° De détacher de la dite municipalité scolaire des Iles de la Madeleine, les îles "Wolfe," "Bryson," "Grosse Isle" et "Rocher aux Oiseaux," et les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Grosse Isle."

Ces érections de nouvelles municipalités ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 16 déc. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 11 décembre courant (1893), de détacher de la municipalité scolaire des "Iles de la Madeleine," dans le comté de Gaspé, l'île "Coffin," et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom d' "île Coffin."

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 16 déc. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Dissolution de la dissidence de Dundee, dans le comté de Huntingdon.

Ordre en conseil du 11 décembre 1893.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil d'ordonner, qu'attendu que les syndics dissidents de la municipalité de Dundee, dans le comté de Huntingdon, ont laissé passer une année sans avoir une école, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et qu'ils n'ont pas mis la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, et de déclarer que la corporation des syndics des écoles dissidentes pour la dite municipalité de Dundee, dans le dit comté de Huntingdon, est dissoute, et elle est par les présentes dissoute, en conformité au statut en tel cas fait et pourvu.—*Gazette officielle*, 16 déc. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 19 décembre courant (1893), de nommer M. Alphonse Desautels, commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Saint-Romuald de Farnham, Missisquoi, en remplacement de M. Abraham Baillargeon, décédé.—*Gazette officielle*, 23 déc. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 19 décembre courant (1893), de nommer M. Hamilton Stewart Dowd, commissaire d'écoles pour la municipalité de Quyon, Pontiac, en remplacement de M. Charles Bell, absent.—*Gazette officielle*, 23 déc. dernier.

Association pharmaceutique de la province de Québec.

EXAMEN ÉCRIT PRÉLIMINAIRE.

Montréal, 4 janvier 1894.

N. B.—1. Écrivez sur un côté du papier seulement.

2. Numérotez et lettrez vos réponses de sorte qu'elles correspondent aux questions imprimées.

3. Comptez les feuilles de papier dans l'ordre naturel.

4. Ayez soin de ne pas commencer à traiter un sujet sur la même feuille que celle que vous avez employée pour un autre sujet, et pliez chaque sujet séparément, en mettant à l'endos votre nom et le nom du sujet traité.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

1. Analysez grammaticalement : *Le travail mène à tout. L'oisiveté est la mère de tous les vices.*

2. Qu'est-ce qu'un gallicisme, un solécisme, un idiotisme, un néologisme, un barbarisme ?

3. Quelle différence y a-t-il entre les locutions : *prêt à et près de*,—*plus tôt et plutôt*,—*tout à coup et tout d'un coup*,—*de suite et tout de suite*,—*tomber à terre et tomber par terre* ?

4. Donnez tout au long la règle de *quelque*.

5. Corrigez la phrase suivante : *Dans les cathaclisme frèquant que létude de la géology nous a révéler que la terre avaient subis, d'immance forest on peut-être reuverser et enterrer sous les débris des collines anvironantes: ou bien de vaste innondacions, après avoir derrasier et aracher de nombreu végétéau les on, par la forse des courant, transporter à de grande distense, pour les déposées dans un bat-font, un guif quelquonque, paile-maile avec des détrituses minéraux variées.*

HISTOIRE.

1. Quels furent les trois généraux en chef français, et les généraux en chef anglais et russes dans la guerre de Crimée?
2. Entre quelles nations fut signé le traité de Bréda? Donnez-en la date et la condition la plus importante.
3. Par quel traité et en quelle année la place de Gibraltar fut-elle abandonnée à l'Angleterre?
4. Dites où se trouvait le pays des Iroquois.
5. Nommez par ordre les gouverneurs du Canada depuis 1860 jusqu'à aujourd'hui.

LATIN.

1. Quelle différence y a-t-il entre *ceperunt* et *ceperunt*?
2. Déclinez au singulier et au pluriel le participe présent du verbe *ire*.
3. Nommez cinq noms de la 1ère déclinaison qui ont le datif et l'ablatif pluriel en *abus*.
4. Quand faut-il employer le supin en *um*?
5. Donnez les temps primitifs des verbes suivants : *dicere, vehere, uti, nasci, consuscere, conspicerere, venire, tenere, jubere, ruere*?
6. Traduisez en bon français, mais en suivant le latin d'aussi près que possible : *Ariovistus his omnibus diebus exercitum castris continuit; equestri prælio quotidie contendit genus hoc erat pugnae quo se Germani exercerant. Equitum millia erant sex, totidem numero pedes velocissimi ac fortissimi, quos ex omni copia singuli singulos, suæ salutis causâ, delegerant. Cum his in præliis versabantur, ad hos se equites recipiebant; hi, si quid erat durius, concurrebant; si qui, graviore vulnere accepto, equo deciderant, circumstitebant. Si quo erat longius prodendum aut celerius recipiendum, tanta erat horum exercitatione celeritas, ut júbis equorum sublevati cursum adsequerent.*

GÉOGRAPHIE.

1. Par quelles eaux passerait un bateau dans un voyage de Chicago à Montréal?
2. Enumérez les provinces du Canada, et donnez pour chacune d'elles la capitale et deux villes importantes.
3. Donnez les principales villes, les principaux fleuves et les principales chaînes de montagnes de l'Amérique méridionale.
4. Nommez les provinces et les articles d'exportation de l'Australie.
5. A quoi donne-t-on les noms suivants et où se trouvent ces villes, ou fleuves, ou baies, ou îles, etc...? Fundy, Calgary, Wight, Potomac, Milwaukee, Léman, Etna, Shannon, Loire, Malaga, Behring, La Hogue, Victoria, Nyanza, Carpathes?

ARITHMÉTIQUE.

1. On veut couvrir une chambre de 30 pieds de long, et de 25 pieds de large, avec du tapis qui a 30 pouces de large, et qui coûte 95 cents la verge; quel sera le montant de la facture?
2. Un homme possède les $\frac{1}{3}$ d'une propriété évaluée à \$48.000. Il vend les $\frac{1}{4}$ de sa part, et partage le reste entre ses quatre enfants; quel montant chacun d'eux recevra-t-il?
3. Une garnison de 400 hommes a des vivres pour 60 jours; si 40 hommes s'en vont, combien de jours dureront les provisions pour les autres?
4. Trouvez la valeur de $\frac{1}{2} + \frac{1}{3} - .025 + \left(\frac{7\frac{1}{2}}{20} \times 5\frac{1}{2}\right) \times (.05 \div .25)$.
5. Combien payera-t-on si l'on achète les articles suivants: 112 $\frac{1}{2}$ livres de thé à 45 cents la livre? 5 $\frac{1}{2}$ barils de sucre à 4 $\frac{1}{2}$ cents la livre (le baril étant de 300 livres)? 75 $\frac{1}{2}$ livres de café à 55 cents la livre? Donnez le prix total de tous ces articles.

ANGLAIS.

Traduisez en français la phrase suivante : *Looking around him, he discovered, by the light of the fire which he had raised,*

that the apartment in which he now lays was different from that in which he had gone to bed overnight (WALTER SCOTT, *Robert de Paris*).

Traduisez en anglais :

Il y a trois quarts d'heure que je le lui dis ; mais il ne veut pas le croire, et s'est assis là-dedans pour attendre (MOLIÈRE).

ASSOCIATION DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES.

CIRCONSCRIPTION * DE * L'ECOLE * NORMALE * JACQUES-CARTIER.

La 98^e Conférence de cette Association aura lieu à l'Ecole normale Jacques Cartier, vendredi le 26 janvier 1894, à 9 heures précises du matin.

ORDRE DU JOUR.

1. Allocution.....G. FAMELART,
Président.
2. Lecture du compte rendu de la dernière assemblée.....N. BRISEBOIS.
Secrétaire.
3. *Rapports.*—(a) Requête concernant la nomination d'un représentant au Conseil de l'Instruction publique.
(b) Comptes du Trésorier.
(c) Amendements à la Constitution et aux règlements de l'Association.
4. Motion concernant l'allocation à accorder au Secrétaire.
5. Avis de motion.
6. La Centième Conférence de l'Association. — Faut-il la célébrer ? — Comment ?
7. Aperçus sur l'Exposition scolaire de Chicago.
8. De l'Enseignement du Dessin.....D. RAVAUX.
Prof. de Dessin à l'Ec. norm. Jacques-Cartier.
9. RécitationS. AUBIN,
Directeur de l'Ecole modèle Jacques-Cartier.
10. De l'Enseignement de l'Histoire..... B. LIPPENS,
Inspecteur primaire.
P.-L. O'DONOUGHUE,
Principal de l'Ecole Belmont.
11. La lecture couranteG. FAMELART.
12. Suggestions.

NAP. BRISEBOIS,

Secrétaire.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

De la désertion du degré supérieur et des moyens d'y remédier.

La désertion des élèves, à mesure qu'ils abordent les degrés supérieurs, la faiblesse du nombre de ceux qui terminent leurs cours complets d'étude primaire, sont choses pénibles à constater, mais n'en sont pas moins une triste réalité. Beaucoup d'enfants quittent forcément l'école, pour apporter à leurs parents l'appoint de leurs faibles efforts, dans l'entretien de la famille elle-même; d'autres s'en vont dès qu'ils ont fait leur première communion; la grande majorité déserte les bancs, ne pouvant suivre les cours fructueusement, soit parce que la fréquentation a laissé à désirer, soit parce que les facultés sont peu douées, soit parce que l'instituteur, manquant de sagesse et de méthode, a marché avec l'élite seule de la classe. Peu à peu, parfois même très rapidement, la division s'est fondue, et quoique le mal ne se fasse pas sentir partout avec la même intensité, il n'en existe pas moins partout, au grand ennui des instituteurs, au détriment de l'instruction générale du peuple.

.....
Plusieurs instituteurs se sont occupés de cette question dans leurs conférences. Elle est si palpitante d'intérêt, elle touche à l'organisation, à l'existence même de l'école primaire, d'une manière si intime, que nous croyons remplir un devoir en relevant ici quelques-uns des moyens qui ont été préconisés pour y porter remède.

Tout d'abord, il faut une bonne répartition des élèves. Inutile de nous arrêter sur ce point si connu que chaque élève doit être à sa place, qu'il ne gagne rien à se trouver dans une division supérieure à ses forces intellectuelles, ou inférieure à ses connaissances et à ses apti-

tudes; loin de gagner, il perd et il nuit au groupe entier dont il fait partie. Tout élève *déclassé* est fatalement un élève qui abandonnera l'école; n'y eût-il que les parents pour l'en retirer, en constatant l'absence de progrès de leur enfant.

Mais ce groupement ne présente rien d'absolu; il ne faut pas vouloir que les éléments soient de même force, sous prétexte qu'ils sont destinés à recevoir le même enseignement; cette égalité est une vaine utopie. En admettant qu'elle fût possible un jour, elle serait rompue le lendemain. Le talent du maître est de réunir tous les élèves qui sont aptes à profiter suffisamment d'un même enseignement; à faire, sous une même leçon, un pas en avant sensiblement égal. Si l'instituteur marche prudemment dans l'étude des programmes, s'il enseigne bien,—et nous verrons tantôt ce que c'est que bien enseigner,—il peut réunir dans un même groupe, des intelligences assez inégales de connaissance et d'aptitudes; mais s'il marche vite, s'il ne s'assure pas que tout est compris et ne s'efforce pas de faire comprendre, alors, l'élite peut seule suivre et la division doit être restreinte comme nombre d'élèves. Les méthodes actuelles, les qualités du personnel enseignant assurent en général un bon enseignement; aussi peut-on parfaitement se dispenser de ces nombreuses subdivisions qu'avait créées le mode mutuel. Un autre motif, c'est qu'il ne faut pas disperser ses forces; le profit des leçons est en quelque sorte en raison de l'action directe du maître, c'est vrai au point de vue moral, comme au point de vue intellectuel. Avec trop de divisions, cette relation est diminuée, le temps se perd; l'instituteur se fatigue beaucoup plus, et l'enfant ne s'ennuie pas moins; l'échelle, plus longue à gravir, voit à chaque degré des découragés ou des déserteurs. La conséquence se devine.

Dans le cas de nombreuses divisions,

quelles sont celles dont l'instituteur s'occupe le moins ? Ce sont les divisions inférieures. L'enseignement plus agréable, la matière plus relevée, les difficultés moins ingrates, le concours, tout l'attire vers le haut ; et c'est le bas qu'il faut soigner. C'est là qu'il faut soutenir l'enfant, alors qu'il veut essayer de voler de ses propres ailes, si faibles encore ; c'est là qu'il faut l'influence bienfaisante du maître, constante dans son action, constante dans ses effets, pour assurer l'éclosion des facultés. On ne le fait pas ; conséquence : les débuts sont pénibles, lents ; l'enfant traîne dans les classes inférieures et il arrive au degré moyen à dix ans. C'est trop tard pour faire un cours complet d'études primaires.

Il faut bien répartir les matières du programme. La répartition qui est fixée par le règlement-type répond parfaitement aux conditions du développement intellectuel de l'enfant et aux conditions d'organisation de l'école primaire. Mais pour des causes souvent peu sérieuses, pour la facilité de l'instituteur en chef, cette répartition n'est pas observée, et cela au détriment du degré inférieur que l'on surcharge. Il en résulte pour les élèves de ce degré, surtout en seconde année, un surcroît de travail qui amène une faiblesse dans les connaissances acquises et des retards dans la marche en avant.

Toutes les matières ne doivent pas avoir le même degré d'importance dans l'appréciation des conditions requises pour passer d'une classe à une autre, d'une division à une division supérieure. Cette remarque se comprend d'elle-même pour les branches ; mais dans les branches même, il y a des points du programme très secondaires relativement à d'autres. Si, dans l'enseignement, l'instituteur s'y arrête moins ; si, ce qui est mieux, il les réserve pour ces périodes de l'année où la fréquentation est moins assurée, les exigences que l'on est en

droit de réclamer et que l'on doit réclamer à la masse pour suivre le mouvement ascensionnel seront remplies quant aux notions générales et fondamentales

Il faut surtout un bon enseignement. Le bon enseignement est celui qui tient compte de tout ce qui assure le travail fécond des enfants, en classe, et qui recourt à tout ce qui grave les notions enseignées. Il faut rendre tous les élèves actifs ; et ces maîtres qui ne rendent actifs que les esprits d'élite manquent à la première condition d'un bon enseignement simultané ; il faut répartir la nourriture intellectuelle entre toutes les intelligences ; mais il faut que chacun en ait sa part, sinon l'anémie est inévitable, et, avec elle, le retard, peut-être même plus. Il faut un enseignement bien coordonné, sinon les élèves d'organisation moyenne ne pourront suivre ; ils ne pourront combler les vides, d'où des lacunes, des connaissances peu raisonnées ou peu profondes, défauts que le temps ne fera que rendre plus sensibles. Les leçons doivent revêtir un caractère pratique, tant par la manière de présenter les programmes, que par les applications nombreuses que l'on doit faire dans l'étude de chacun des points. Cette condition s'impose par le caractère utilitaire de l'école primaire, et aussi par cette considération, que les facultés des enfants ne permettent guère les développements théoriques, trop souvent fort abstraits. Quant aux applications, elles doivent être nombreuses pour permettre à l'instituteur de s'assurer que la matière est comprise, pour la présenter sous ses divers aspects, pour la graver. Rien ne sert d'avancer si l'on marche seul. Il faut que par la récitation des leçons, par l'examen et la correction des devoirs, on suive pas à pas le travail des enfants, que l'on s'assure de la manière dont les programmes sont compris et connus. Du moment qu'on le fait, on conduit toute la classe en avant ; du moment

qu'on l'oublie, les retardataires et finalement les invalides, les négligents surviennent.

Les répétitions et les examens sont des moyens excellents de s'assurer de cette marche d'ensemble. Ils permettent de voir comment, après un temps déterminé d'enseignement, — un mois parfois, trois mois souvent, — les élèves ont profité des leçons ; d'apprécier ce qu'ils savent et comment ils savent. Après avoir terminé l'étude d'un chapitre, ils favorisent le travail d'ensemble, l'association des idées. Tout en laissant à l'esprit le temps de reprendre possession de lui-même, de faire bien "siennes" des notions qui ont été apprises plutôt que comprises, on arrête les impatients et on les force à revoir ce que, sans le maître, ils n'auraient pas fait ; on permet aux faibles de reprendre bien pied et de marcher avec la masse.

Enfin, il faut de l'unité dans tout l'enseignement. Cette unité s'impose quand on est seul, et alors elle est facilement réalisable ; elle s'impose plus encore quand le personnel est nombreux.

L'instituteur doit savoir que l'enseignement, entre les divers degrés, doit être enchaîné, coordonné ; les degrés supérieurs sont le développement du degré inférieur, mais, pour cela, il faut que les définitions soient conservées, que la manière d'envisager un point du programme reste essentiellement le même, tout en multipliant les détails. Il faut que cela soit surtout observé, quand plusieurs instituteurs reprennent des matières dont les éléments ont été étudiés antérieurement ou qu'ils préparent des connaissances que les années suivantes devront développer. Sans unité, il ne peut y avoir que confusion dans l'esprit des élèves ; que dire alors quand, chose néfaste, chaque instituteur s'ingénie à montrer que ce que l'on a appris à l'enfant est inexact, cherchant à s'élever en jetant le discrédit sur le confrère.

Cette unité, on doit la retrouver dans les méthodes d'enseignement, dans les impressions morales, dans le système disciplinaire, dans toute l'action éducative ; ce n'est qu'ainsi que les élèves profiteront réellement de toutes les forces que l'école met en activité, et que toutes ces forces s'uniront pour le faire avancer vers le degré supérieur.

Quand nous faisons notre examen de conscience, nous, instituteurs, nous devons reconnaître que nous ne recourons pas à tous les moyens dont nous disposons pour atteindre ce but, amener le plus d'élèves possible au degré supérieur. C'est là, cependant, qu'ils profitent le plus ; c'est là qu'ils nous donnent le plus de satisfactions, qu'ils nous permettent, par les concours, de prouver au public, à nos administrateurs communaux, la valeur de notre enseignement. Favorisons-nous la fréquentation et ne nous bornons-nous pas à constater le mal sans y porter remède, à nous en plaindre sans réagir contre l'indifférence des parents ? Dans la classe même, mettons-nous tout en œuvre pour attirer et retenir l'enfant, pour le faire profiter de notre enseignement ? Hélas ! il est permis d'en douter quand on voit les résultats qu'accuse la statistique : 6 à 8 pour cent de la population totale, terminant le cours complet d'instruction primaire.

(Un instituteur du Hainaut.)

Géographie.

L'ORIGINE IGNÉE DE NOTRE GLOBE.—LA CHALEUR CENTRALE.—LES PREUVES.—LES PRODUITS D'ORIGINE IGNÉE.—LES PHÉNOMÈNES ACTUELS.—LES VOLCANS.—LES PRODUITS VOLCANIQUES.

La surface de notre globe n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui. Notre terre n'a pas toujours été solide à l'extérieur.

Il fut un temps où elle était liquide, et même gazeuse. Elle est même encore liquide à l'intérieur. La partie sur laquelle nous reposons n'est qu'une croûte de quelques kilomètres d'épaisseur. Cette croûte est analogue à celle qui se forme à la surface d'une masse de soufre en fusion lorsqu'elle se refroidit. (Faire devant les élèves cette expérience: fondre du soufre, le laisser refroidir percer la croûte solidifiée, et faire couler à l'extérieur la partie interne non encore refroidie.) La partie interne de la terre est en fusion sous l'action d'une chaleur très intense, dont les plus hautes températures de nos fours ne donnent pas une idée. Les corps les plus réfractaires y sont à l'état liquide. Ce qui prouve l'existence de cette chaleur centrale, c'est :

1° L'augmentation toujours croissante de la température à mesure qu'on s'enfonce dans le sol. Le degré d'accroissement a pu être évalué. Il se chiffre en moyenne par 1 degré pour une profondeur de 30 mètres.

2° L'existence de sources minérales-chaudes, dont l'eau, comme celle de Chaudes-Aigues (*aqua*, eau) a quelquefois une température de 95 degrés à sa sortie du sol. Cette eau n'a pu s'échauffer qu'en passant sur des roches empruntant elles-mêmes leur chaleur à un foyer central.

3° Le phénomène des Guysers, ces sources jaillissantes de l'Islande, qui s'élèvent quelquefois jusqu'à 50 mètres dans les airs, sous la force impulsive de la vapeur d'eau.

Mais cette vapeur souterraine ne peut se produire elle-même que grâce à une chaleur très intense, et dont le siège se trouve sous le sol.

4° Le phénomène des tremblements de terre produisant à la surface du sol des ondulations analogues à celles qui se passent dans une masse pâteuse soumise à l'action de la chaleur, comme par

exemple les bulles, les saillies *mou-tonnées* qui se forment sur de la bouillie ou de la colle soumise à l'action du feu.

5° Le grandiose et effrayant spectacle des volcans.

Vous savez qu'on appelle ainsi des montagnes vomissant, par une ouverture appelée *cratère*, des matières en fusion, des cendres, de la boue, de l'eau bouillante et une sorte de pâte brûlante appelée *lave*.

Les volcans peuvent sembler éteints pendant de longues années, puis rentrer en activité tout à coup.

Le Vésuve ne laissait aucun souvenir de ses éruptions. Et lors de la révolte des esclaves, en 73 avant l'ère chrétienne, Spartacus et ses compagnons, cernés, purent s'échapper par une des crevasses du volcan. Cependant, six ans plus tard, eut lieu l'éruption qui engloutit Herculanium et Pompéï et causa la mort de Pline l'ancien.

D'après M. Sainte-Claire Deville, les deux cités n'auraient pas été englouties par une pluie de cendres et de débris de l'ancien *cône* du Vésuve. Le savant admet que la cime du Vésuve s'est étoilée suivant des fissures-

Deux de ces fissures, correspondant à Herculanium et à Pompéï, auraient laissé échapper les cendres, les laves, la boue qui ont recouvert les deux villes.

Les deux cités ont été retrouvées, en 1642, dans une fouille.

On a pu y saisir sur le vif tous les secrets de la vie antique. On a reproduit l'image en plâtre des victimes, les cendres détremées par la vapeur d'eau ayant formé comme un moule, en enveloppant les corps au moment où ils expiraient. En 1737, en 1797, le Vésuve eut encore deux éruptions remarquables. Dans la dernière, il laissa échapper jusqu'à la mer une coulée de lave large de 1,500 pieds, longue de 3 milles et demi, et haute de 14 pieds. A 100 mètres de distance cette coulée faisait bouillir l'eau, et les pois-

sons périrent jusqu'à 2 kilomètres au loin.

Un autre volcan voisin du Vésuve est l'Etna, que les anciens assignaient comme résidence aux Cyclopes.

Ces forgerons géants, qui fabriquaient les foudres célestes, n'avaient qu'un œil au milieu du front. Le volcan lui-même n'était autre qu'Encelade, chef des Titans, enseveli sous la montagne. Telles étaient les fables imaginées par les premiers hommes, en présence des phénomènes de la nature dont ils ignoraient les lois. A l'Etna se rattache l'histoire d'Empédocle, célèbre philosophe grec.

Il croyait que l'unité est le principe de tout et discutait l'existence des dieux de son temps. Après sa mort, ses ennemis (toute la caste des prêtres) firent courir le bruit qu'il s'était jeté dans l'Etna pour obtenir les honneurs de l'apothéose, mais qu'une de ses sandales rejetée par le volcan aurait dévoilé la supercherie. Il est plus croyable qu'il périt victime de son dévouement pour la science, en observant de trop près une éruption comme Pline. La mort invraisemblable d'Epédocle ne fut imaginée que par les ennemis que lui avait succités sa courageuse franchise en matière de croyance religieuse.

L'Irlande doit son origine à des éruptions volcaniques. D'anciens cratères servent de bergeries, et de vastes grottes sont formées par la lave, avec des stalactites d'origine ignée.

Le trône d'Arthur près d'Edimbourg, la grotte basaltique de Fingall, la chaussée des Géants, les volcans des Canaries, de Ténériffe, du cap Vert, de l'Ascension, de Sainte-Hélène, font partie d'une ligne volcanique qui a dû se produire à travers l'Atlantique.

Parallèlement à cette ligne s'est formée la Cordillère, dont le Saint-Eli, le Popocatépetl, l'Aréquipa, le Pinchincha, le Cayambo, sont les volcans les plus redoutables,

Toutes nos montagnes sont couvertes

de rochers granitiques ou basaltiques, formées sous l'action du feu, et ce sont là autant de témoignages irrécusables de l'origine ignée de notre terre.

(Extrait de *l'Ecole.*)

Exercices de style.

Degré moyen.—LA NEIGE.

1. Marche à suivre.

PLAN.

- 1° Etat du ciel—de la terre,—température.
- 2° La neige—sa chute (lente, abondante).
- 3° Haies, arbres, chemins, campagne; tristesse.
- 4° Le voyageur, le charriage, les trains; —hôtes des champs et des bois; —le campagnard, —les enfants.

3. Développement.

Le ciel est voilé de nuages grisâtres; le sol est durci par la neige; il fait froid.

La pluie d'hiver arrive, c'est la neige. Elle tombe lentement en flocons légers. Mais peu à peu, le ciel s'obscurcit: insensiblement, la neige arrive plus abondante. Bientôt l'air en est plein; la neige descend, pressée sous les formes les plus diverses. Elle se fixe sur les haies, elle s'attache aux branches des arbres; les chemins en sont couverts; au loin, les prés et les champs n'offrent plus au regard ébloui, fatigué, qu'un immense manteau blanc; partout s'étend sur la nature la tristesse, la mélancolie.

La neige tombe parfois en quantités énormes; elle s'accumule en une épaisse couche. Alors le voyageur redoute de s'aventurer par les chemins; le charriage est suspendu; sur les voies ferrées, les trains subissent de longs retards. Les hôtes des champs et des bois se rapprochent des habitations; le campagnard, confiné dans sa demeure, vaque lentement à quelques travaux intérieurs; seuls les enfants sont réjouis; ils se

donnent rendez-vous pour faire des bons hommes de neige.

Sujet d'imitation: LE DÉGEL.

Degré supérieur.—LE JEUNE TÊMÉRAIRE
(narration).

PLAN.

- | | | |
|----------------|---|---|
| 1. Exposition. | { | Belle journée d'hiver (époque, gelée, neige, aspect des campagnes). |
| | | Jeunes garçons en promenade (plaisirs—étang—glace—résolution). |
2. Nœud : Avertissement du fermier,—hésitation des enfants.
3. Dénouement : Témérité,—accident.

Développement.

On était arrivé au mois de janvier : à la neige tombée en abondance, avait succédé la gelée ; les campagnes étaient éblouissantes de blancheur et de soleil. Quelques jeunes garçons, des écoliers en congé, s'étaient réunis pour la promenade. Ils allaient à l'aventure, prenant plaisir à faire crier sous leurs pieds la neige durcie, s'amusant à glisser, riant de leurs chutes, lorsqu'ils rencontrèrent un étang, voisin d'une ferme. La glace qui le recouvrait, unie, brillante était bien faite pour tenter nos jeunes garçons. D'un commun accord, ils convinrent d'y prendre leurs ébats. Déjà l'un d'eux s'y risquait, lorsque le fermier leur cria : " N'allez pas sur cette glace ! elle n'a pas assez de résistance." Surpris, hésitants, les jeunes garçons ne bougèrent plus. L'un d'eux pourtant, moins convaincu ou plus téméraire, s'aventura sur le miroir glissant et y réussit d'abord assez bien. Ses compagnons allaient le suivre, lorsque soudain un craquement se fit entendre ; la glace s'était rompue, l'imprudent venait de disparaître. Aux cris désespérés des témoins de l'affreux accident, le fermier accourut et parvint avec l'aide de ses gens, à sauver le jeune téméraire.

En toute circonstance, écoutons les avis des personnes âgées.

Le même sujet peut être rendu sous forme de lettre narrative.

SUJETS POUR ADULTES.

Sujet.—Un jeune homme de votre localité vient de mourir, victime des déplorable effets de l'ivresse ; vous écrivez à votre ami à ce sujet.

PLAN.

1. Introduction : retour de l'atelier—invitation—entrée au cabaret.
2. Réflexion : pourquoi on entre au cabaret—pourquoi on y reste—influence funeste de l'alcool.
3. Accident.

Développement.

Mon cher ami,

Notre village a été hier, samedi, le théâtre d'un affreux accident. Deux jeunes gens, P. M. et J. L., bons camarades et ouvriers laborieux, s'en retournaient de l'atelier. Ils avaient touché leur salaire, produit d'une semaine de pénible travail, et cheminaient heureux devisant des distractions du lendemain. " Une goutte de genièvre ne peut faire de mal, lorsqu'on a bûché ferme," leur dit un compagnon qui vint les accoster ; un cabaret se trouvait à quelques pas, ils entrèrent. Tu sais déjà par oui dire, comment on entre dans ces tristes milieux, et aussi dans quel état pitoyable on en sort souvent. Ainsi que le disait notre instituteur " on y passe simplement pour se rafraîchir ; on y reste pour *faire plaisir*, suivant l'expression vulgaire, à de bons camarades qui proposent une *tournée* ; on y reste parce que les premières vapeurs de l'ivresse ont déjà paralysé l'intelligence et la volonté ; on y reste et l'on y boit parce que l'on a perdu, sous l'action empoisonnée de l'alcool, tout sentiment de sa dignité. Et lorsque l'homme a ainsi perdu sa raison, lorsqu'il n'a plus aucune conscience de ses actes, les instincts grossiers se révèlent,

les actions les plus stupides ou les plus violentes se manifestent dans toute leur horreur." C'est ce qui a eu lieu, ici encore, malheureusement. Je ne viens pas te refaire le sombre tableau de la scène qui se produisit, deux heures après l'entrée de nos jeunes gens au cabaret. Ce qui se passa est horrible ; en voulant protéger son ami des brutalités d'un ivrogne, P. M. reçut à la tempe un formidable coup qui l'étendit sur le parquet. La pauvre victime est morte ; son camarade est fou de désespoir.

J'ai hésité d'abord à t'entretenir d'un aussi triste sujet : mais j'ai pensé aussi qu'il est bon de te montrer dès maintenant à quelles funestes conséquences peut conduire l'usage d'un spiritueux qui rencontre encore tant de protecteurs.

Ton ami.

Sujet.—Vous apprenez à votre ami que vos condisciples et vous avez formé une société de tempérance. Vous lui donnez connaissance du règlement.

PLAN.

- 1^o Introduction : accident causé par l'ivresse—effets de l'alcool—société de tempérance—résultats—exhortations.
- 2^o Règlement.

Mon cher ami,

Notre instituteur n'a pu s'empêcher de nous entretenir hier encore, aux cours du soir, de l'affreux malheur dont je t'ai fait la relation. Il nous a longuement causé des ruines et des misères que l'alcoolisme traîne à sa suite ; il nous a montré, d'autre part, les tentatives qui se font aujourd'hui pour combattre le mal grandissant ; il nous a parlé des sociétés de tempérance dont les membres prennent l'engagement de s'abstenir des liqueurs spiritueuses. Malheureusement, ces sociétés donnent guère de résultats parce que, selon le vieil adage, "qui a bu, boira." "Il est presque toujours trop tard, nous a-t-il dit, de chercher à se dé-

faire d'une passion ; il faut s'opposer au mal avant qu'il s'enracine ; c'est à vous, mes amis, qui serez bientôt à l'âge où les occasions de tout genre viendront vous solliciter, qu'il appartient de veiller au mal et de le prévenir." Nous avons compris notre instituteur, et nous venons, mes condisciples et moi, de nous constituer en société de tempérance. Notre règlement n'est pas bien long.

Article 1.—Chaque membre prend l'engagement de ne pas faire usage de spiritueux.

Art. 2.—Chaque membre évite les lieux où il serait exposé à manquer à son engagement.

Art. 3.—Chaque membre a le droit de rappeler à sa promesse le sociétaire qui l'aurait violée ; il s'acquitte de sa mission avec prudence, sans blesser ni humilier.

Art. 4.—Chaque membre s'efforce d'affilier à la Société, à la rentrée des adultes, les jeunes gens de la classe supérieure.

Art. 5.—Les membres se réunissent en assemblée générale six fois par an, à l'approche des grandes fêtes ou réjouissances ; ces séances sont consacrées à des lectures ou des causeries en rapport avec le but de l'institution.

Art. 6.—Le tableau des membres affiliés est affiché à l'école et à l'hôtel de ville.

Si notre tentative a tes sympathies, tu n'hésiteras pas, j'espère, de nous imiter, toi et tes amis.

Lettres de demande (applications à l'étude d'un modèle du genre).

Sujet.—Vous demandez à M. X... de vous recevoir en apprentissage dans son atelier de menuiserie.

PLAN.

- 1^o Introduction : promesse faite à vos parents.
- 2^o But de la lettre : vous voudriez être reçu en apprentissage.
- 3^o Raisons à l'appui : votre âge—vos parents—vos dispositions.
- 4^o Finale.

Développement.

Monsieur,

Vous avez bien voulu promettre à mes parents de vous occuper de moi dès que j'aurais terminé mes classes primaires.

Confiant dans vos promesses, je viens respectueusement vous demander de m'admettre dans votre atelier. Je suis arrivé à un âge où l'on commence d'ordinaire l'apprentissage d'un métier ; il est temps aussi que je m'applique à venir en aide à mes parents ; je me sens en outre bien résolu à apporter à votre service la conduite, la volonté et le travail qui distinguent les bons ouvriers.

Pour ces raisons, j'ose espérer que ma demande recevra un accueil favorable.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre respectueux serviteur.

X..., le...

Sujet.—Vous priez une personne riche et charitable de s'intéresser à un pauvre vieillard.

PLAN.

- 1^r Introduction : charité connue.
- 2^e Objet de la lettre : demande de secours en faveur d'un pauvre vieillard.
- 3^e Raisons : sans famille, impossibilité de travailler, plus de ressources, misère. Il ne pourrait mendier.

Développement.

Monsieur,

Je connais votre bon cœur et je viens faire appel à votre générosité. Un pauvre vieillard habite dans mon voisinage ; je vous prie de lui témoigner vos faveurs, parce que je sais qu'il est digne de votre charité. Depuis longtemps sans famille, il se trouve seul, oublié. Son grand âge l'a mis dans l'impuissance de fournir encore quelque travail. Ses faibles ressources sont bien près d'être épuisées, et déjà le malheureux vieillard vit dans un état voisin de la misère. Comme tant d'autres, il pourrait aller tendre la main ; mais celui qui a toujours été honnête, qui a

toujours cherché à suffire par lui-même à ses besoins, ne sait pas descendre à de semblables moyens. Il vous suffira, Monsieur, de voir ce pauvre vieillard, il vous suffira de lui entendre raconter les épreuves qui l'ont frappé, pour que vos sentiments généreux se manifestent également envers celui que je recommande à votre charité.

Je ne doute pas, Monsieur, de l'accueil favorable que vous ferez à ma demande ; je vous en remercie et vous prie de recevoir mes respectueuses salutations.

V. D.

Proverbes expliqués.

1. " Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler.
2. " Il ne faut jurer de rien."
3. " Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois."
4. " Il ne faut pas mépriser les petites choses."

Après avoir expliqué ces proverbes, selon les indications qui suivent, le maître les fera reproduire oralement, puis par écrit,

Développement.

Le premier de ces proverbes signifie qu'avant de parler, il faut bien réfléchir à ce que l'on va dire. Mais pourquoi ce nombre sept plutôt qu'un autre?... Le voici. Le nombre sept était autrefois préféré et adopté dans une foule de circonstances. Ainsi, les sept sages de la Grèce, les sept merveilles du monde, les sept branches du chandelier dans le tabernacle, l'année sabbatique qui chez les Juifs revenait tous les sept ans ; plus tard : les sept péchés capitaux, les sept sacrements, les sept jours de la semaine, etc., etc.

Le deuxième veut dire qu'il ne faut pas affirmer à l'avance ce que l'on fera ou ce qui arrivera, témoin ce prince de Saxe-Cobourg qui en 1793 avait juré

d'être républicain si jamais les troupes françaises le repoussaient de la position où il s'était établi. Bientôt après nos soldats chassaient devant eux ce général autrichien... imprudent.

Le troisième proverbe nous montre que pour réussir, il ne faut pas chercher à parvenir à deux buts à la fois. L'un exclut l'autre. Il est bon et prudent de concentrer ses efforts sur un seul point. Par le quatrième, nous voyons que les petites choses ne doivent pas être négligées, parce qu'elles amènent parfois à de grands résultats, témoin le grand banquier Charles Laffitte qui dut à une épingle... un avenir des plus brillants et une position des plus élevées.

ANATOLE RÉNAU.

EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RECITATION.

I

CE QUE J'AIME LE MIEUX.

Ils étaient là tous cinq, la sœur, les quatre frères, Assis sous un buisson fleuri.

Ils avaient bien couru, bien ri, Et causaient un moment, perdus dans les [fougères, Quelque peu fatigués, mais charmants, mais [joyeux.

Chacun cherchait ce qu'il aimait le mieux : —Moi, ce sont les pantins, fit l'aîné d'un air [grave.

—Moi, les fusils, je suis très brave.

—Moi, les livres, dit le petit Savant qui depuis hier épèle.

—Moi, les fraises, sans contredit ;

A toi de parler, Gabrielle.

—Moi, fit-elle, c'est étonnant,

Attends un peu... Je ne sais guère...

Oh si ! Je sais bien maintenant :

C'est un baiser de notre mère.

—Le Volume.

II

LE CHAT ET LE CUISINIER.

Dans un garde-manger que dévastaient les rats, Un cuisinier, moins prudent que fidèle,

Avait placé pour sentinelle

Son favori Mignon, qui, du peuple des chats

Était le plus parfait modèle.

C'était pour le gardien un poste périlleux :

Le fumet d'un pâté troublait sa conscience,

Et l'appétit du drôle était fort chatouilleux.

Mignon pourtant fait bonne contenance :
Il se lèche la patte, il se frotte les yeux ;
Il approche, il recule, il se roule, il s'allonge,
Et par mille contorsions
Cherche à se délivrer de ses tentations.
Mais de son maître, hélas ! l'absence se pro-
[longe.

Tout s'use avec le temps, même la loyauté ;
Et la faim de Mignon a longtemps résisté.
Il gratte la terrine, et puis fait une pause ;
Sa patte sur le bord nonchalamment se pose ;
Il jette sur la croûte un regard de côté.
Il flaire le couvercle, il se lève, il s'arrête ;
Il tourne et retourne la tête ;
Mais son palais en est fort humecté,
Et par ce jeu fatal sa langue affriandée ;
Sa dent même s'est hasardée.

Bref, la faim l'emporta sur la fidélité,
Et quand le cuisinier revint à son service,
Il ne trouva plus dans l'office
Que les débris de son pâté.

Je crois à la vertu, mais elle est bien fragile ;
Elle a, dans l'intérêt et surtout dans la faim,
Deux puissants ennemis que je cite entre mille.
Leur résister jusqu'à la fin
Est chose rare et difficile.
Il faudrait l'enfermer dans un étui d'airain,
Et nous ne sommes que d'argile.

VIENNET.

Dictées d'orthographe usuelle.

I. LA BARQUE EN MER.

La barque entra dans la haute mer ; un frisson de terreur courut sur les passagers ; plus d'un se rappela le proverbe breton :

“ Ma barque est si petite et la mer est si grande ! ”

Les figures pâlirent ; les voix firent silence à cette grande plainte des vagues. Les goélands passaient avec un grand cri lugubre, chant de deuil qu'entrecoupait la basse solennelle de l'Océan. Les oiseaux de proie de la mer, les cormorans perchés sur leurs roches noires, fixaient sur la barque des yeux farouches. La houle grossissait. Des lames glauques battaient les flancs du bateau, se brisaient à coups sourds sur la proue, mouillaient les voiles, retombaient en rosée saline sur les passagers dans l'angoisse ; elles semblaient irritées contre l'audace de cet esquif intrépide qui osait

violer leur solitude. Inclivée sous les coups du vent, renversée par la rafale, la barque, maniée sur l'abîme mouvant par son pilote intrépide, se redressait toujours, descendait à la mort, remontait à la vie, et courait blanche d'écume, dans la neige des vagues. (*Magasin pittoresque.*)

II. DE LA GYMNASTIQUE.

La gymnastique est l'art d'exercer le corps pour le fortifier. L'éducation ne consiste pas seulement dans l'application des principes établis pour former le cœur et l'esprit, elle embrasse encore tout ce qui est propre à développer les forces physiques, en donnant au corps de la grâce et de la souplesse dans les mouvements. Or, pour atteindre ce but, rien n'est plus utile que les exercices gymnastiques. Les anciens étaient si persuadés de leur nécessité, qu'ils les regardaient comme la partie la plus essentielle de l'éducation. Dans les républiques les plus florissantes, on avait institué des jeux publics : la course, le ceste et le pugilat, où le corps, en se développant, s'habituaient aux privations et aux plus rudes fatigues. Ce fut par ces exercices variés que les Lacédémoniens acquirent cette vigueur et cette agilité qui les rendaient la terreur de leurs voisins ; ce fut à ces exercices qu'ils durent plusieurs fois la victoire.

III. LA GYMNASTIQUE (*suite*).

Chez les Grecs, chez les Romains et chez les Gaulois, les enfants, dans les écoles publiques, étaient forcés de consacrer plusieurs heures à des exercices violents et souvent périlleux. Aussi voyait-on rarement parmi eux des enfants au teint pâle et blême, aux membres frêles et délicats, des êtres contrefaits, rachitiques ou malades, si communs de nos jours. C'étaient généralement des hommes grands, robustes, infatigables, et non moins remarquables par les belles

proportions de leurs corps pleins de grâce et de souplesse. Ils ont perdu insensiblement ces brillants avantages, à mesure qu'ils ont abandonné ces exercices corporels. Sans aller chercher des preuves si loin, examinons les enfants des villes et ceux des campagnes. La différence entre eux pour la force du corps n'est-elle pas sensible ? D'où vient elle ? Evidemment de la même cause.

Les avantages physiques ne sont pas les seuls que procure la gymnastique, elle agit aussi sur le moral, car personne ne peut contester l'influence du corps sur l'esprit. Ces deux parties sont tellement unies, que tout leur est, pour ainsi dire, commun : l'âme, enfermée dans un corps mou et souffreteux, peut-elle conserver toute sa vigueur ? Ainsi la nécessité de la gymnastique, si longtemps négligée, se fait sentir de plus en plus. (*Dr Lunel, Dictionnaire un-versel de Médecine.*)

IV. PRATIQUE ET UTILITÉ DU DRAINAGE.

Il est maintenant constaté que les terres drainées peuvent être labourées plus tôt au printemps et plus tard en automne, qu'elles donnent un produit meilleur, plus assuré, plus considérable, plus hâtif, et qu'enfin elles se cultivent plus facilement.

La présence des mousses sur la terre et sur les arbres témoigne aussi de la nécessité du drainage, même ailleurs que dans les terrains bas.

On reconnaît encore qu'un terrain a besoin d'être drainé : 1° quand, pendant l'hiver ou après de fortes pluies, l'eau séjourne à la surface du sol, dans les sillons ou dans un trou qu'on a creusé à dessein ; 2° lorsque la surface amollie cède sous le poids des hommes ou des bestiaux ; 3° quand au commencement du printemps ou après une pluie, on remarque dans les terres labourées de grandes taches brunes et plus foncées que dans les champs voisins où le drainage n'est pas indispensable ;

4° lorsque les labours ne peuvent se faire que tardivement et difficilement au printemps, et lorsqu'on ne peut labourer qu'après quinze jours environ, à la suite d'une pluie abondante; 5° quand les jeunes plants, sujets à la gelée, sont soulevés et déchaussés après les gelées et dégels; 6° lorsque les prairies ou les terres produisent de la mousse, des joncs, des plantes aquatiques, une herbe rude et grossière, ou que la surface du sol devient verdâtre. Les lichens blancs qui recouvrent l'écorce des arbres indiquent aussi la nécessité du drainage.

V. PRATIQUE ET UTILITÉ DU DRAINAGE.
(Suite.)

Les terrains auxquels le drainage est appliqué avec l'utilité la plus évidente sont les *terres froides, humides, compactes* et les *terres fortes*. Les premières sont précisément dans le cas du pot à fleurs dont le fond ne serait pas percé. Des engrais, même abondants, ne peuvent leur donner qu'une médiocre fertilité; il faut, en effet, pour que les engrais agissent utilement, qu'ils subissent dans le sol une fermentation telle que les racines y trouvent toutes les substances nécessaires à leur développement; cette fermentation ne peut se produire que sous l'influence combinée de l'humidité, de la chaleur, et surtout de l'air.

Une eau stagnante dans le sol ne convient qu'à la nutrition de certaines plantes à tissu lâche et spongieux, telles que joncs, roseaux, etc., qui remplacent les plantes utiles dont les racines pourrissent.

Les vents du printemps tendent bien à dessécher la couche superficielle, mais si le terrain a un sous-sol imperméable, l'eau souterraine remplace souvent celle qui s'évapore, refroidit le terrain, affaiblit les plantes et retarde leur croissance et leur maturité, lorsqu'elles n'ont pas été détruites par les dégels successifs.

VI. PRATIQUE ET UTILITÉ DU DRAINAGE.
(Suite.)

Quant aux terres *fortes* ou *argileuses*, elles ont à la fois la propriété nuisible de ne pas laisser pénétrer assez facilement l'eau de la surface, et de la tenir trop fortement lorsqu'elles en sont imprégnées. Il en résulte que, suivant les saisons, elles pèchent alternativement par un excès de sécheresse et par un excès d'humidité. La dureté qu'elles acquièrent sous l'action prolongée du vent et du soleil, arrête tout à fait la végétation, par la grande cohésion du sol, outre qu'elle est un obstacle physique à ce que les racines s'y étendent, intercepte l'accès de l'air et de l'eau qui sont nécessaires pour qu'elles puissent se nourrir.

Le plus grand inconvénient qui résulte pour l'agriculture de la nature des terres argileuses, surtout quand on ne peut modifier la consistance et les propriétés de ces terres par l'emploi de la marne, c'est la grande difficulté de les cultiver. Si l'on s'y prend trop tôt, la terre est trop dure; si l'on attend plus tard, le sol est détrempe et pâteux. Dans les deux cas, on ne fait qu'un mauvais travail, et il est très rare que les semailles réussissent.

L'expérience a prouvé que si le drainage est éminemment utile pour ces deux classes de terrains, il peut encore convenir pour les terrains qui participent de la nature de l'une ou de l'autre. (*La Presse.*)

Phrases à corriger.

1. Quels que légitimes que puissent être vos griefs contre l'Assemblée, ne vous écartez pas, croyez-moi, d'une prudente et déférente réserve vis-à-vis de la représentation nationale.

2. En quelques minutes, l'ordre du jour allait être vidé; peu s'en est fallu qu'à trois heures tout fût fini.

3. Le jour où, au lieu d'avoir recours à des insinuations, on dirait le contraire de ce que nous affirmons ici, il nous sera facile de confondre nos contradicteurs.

4. M. le comte de *** a vivement protesté contre un pareil langage, et, pour lui donner satisfaction, les journaux incrimés ont été officiellement invités d'avoir à baisser le ton de la polémique.

5. Ni le temps, ni les prédications, ni les influences administratives, ni les municipalités imposées, ont manqué aux électeurs pour réfléchir, comparer, juger en connaissance de cause.

6. Les directeurs continueront à répéter : " Les premiers pauvres, ce sont nous ; les plus intéressants, nos artistes, que votre droit féroce met annuellement sur le pavé.

7. S'il venait à échouer, par hasard, croyez-vous que l'Assistance publique lui donnera un secours de cent sous, après qu'il aurait versé, pendant de longues années, des sommes énormes ?

8. Cette traversée, dans une pareille saison et par un pareil temps, est un de ces faits de courageuse audace qui mérite d'être signalé, et qui fait l'éloge du sang-froid et de l'habileté du brave capitaine ***.

9. J'ai dit un de ces motifs pour lesquels je supplie l'Assemblée de ne pas passer à la seconde délibération ; et je la supplie de ne pas continuer une discussion dont tout le monde sait qu'elle n'aboutira pas.

10. Rien n'est plus insolent et impitoyable que la valetaille autorisée du maître. Elle semble alors vouloir se venger sur autrui des humiliations et des duretés qu'elle a dû subir.

11. Le bataillon des guides ayant commis des excès à **, les populations ont demandé qu'il soit dissous.

12. On rassembla un congrès de la mort : les médecins y vinrent des cinq parties du monde : il en vint des blancs, des jaunes, des noirs, des cuivrés, et ils

cherchèrent ensemble un remède contre la vie, sans pouvoir le trouver.

13. Un brave homme, bâilla la Paresse, un homme qui, en temps de paix, se lève avec les coqs pour faire l'exercice, et qui, en campagne, couche sur le carreau et finira par y rester.

14. La ville a été en partie brûlée. Toutes les maisons ont reçu plus ou moins d'obus et de bombes, et il n'y en a pas une intacte.

CORRECTIONS.

1. *Quelque* (invariable et en un seul mot) légitimes que puissent.....
2. qu'à trois heures tout *ne fût* fini.
3. il nous *serait* facile.....
4. officieusement invités à avoir.....
5. ni les municipalités imposées *n'ont* manqué.....
6. les premiers pauvres, *c'est* nous ; les plus intéressants, *ce sont* nos artistes.....
7. lui *donnerait* un secours.....
8. est un *fait* de courageuse audace.....
9. ne pas continuer une discussion *que tout le monde sait ne pas devoir aboutir*.
10. Rien n'est plus insolent *ni plus* impitoyable.....
11. qu'il *fût* dissous.
12. il en vint *de* blancs, *de* jaunes, *de* noirs, *de* cuivrés.....
13. *dit* la Paresse en *bâillant*.....
14. et il n'y en a pas une *d'in*tacte.

(*Courrier de Vaugelas.*)

Exercices de calcul.

I. Le son parcourt environ 340 mètres par seconde. A quelle distance se trouve un chasseur dont on entend le coup de fusil 8 secondes après avoir vu la lumière? (*Journal des Instituteurs.*)

Réponse : 2720 mètres.

La distance demandée = $340 \times 8 = 2720$ mètres.

II. Un homme gagne \$22.40 par semaine : combien peut-il dépenser par jour ?

Réponse : \$3.20.

Solution.

$$\$22.40 : 7 = \$3.20.$$

III. Un carré de jardin contient 800 pieds d'artichauts ; on en arrache le $\frac{1}{4}$: combien en reste-t-il ?

Réponse : 600 pieds.

Solution.

$$\text{Le } \frac{1}{4} \text{ de } 800 = \frac{800}{4} = 200.$$

$$\text{Il reste } 800 - 200 = 600 \text{ pieds.}$$

IV. On a obtenu 90 centins de remise sur le prix de 4 douzaines de couteaux à \$3.20 la douzaine. A combien revient chaque couteau ?

Réponse : \$0.24 $\frac{3}{4}$.

Solution.

$$\text{Le prix d'achat} = 3.20 \times 4 = \$12.80.$$

$$\text{Le prix de revient} = \$12.80 - .90 = \$11.90.$$

$$\text{Le prix d'un couteau} = \frac{11.90}{4} = \$0.24\frac{3}{4}.$$

V. On achète 35 verges d'étoffe à \$1.20 la verge. Combien doit-on revendre les 35 verges pour gagner 20 centins par verges ?

Réponse : \$49.

Solution.

$$\text{Le prix de vente de chaque verge} = \$1.20 + 20 = \$1.40.$$

$$\text{Les 35 verges devront être revendues } \$1.40 \times 35 = \$49.$$

VI. Une souris cause au minimum pour 0 fr. 08 de dégâts par an, soit sur le champ, soit dans la grange. La buse mange en moyenne 5 souris par jour. Quel préjudice un cultivateur a-t-il causé en tuant 4 buses, qu'il a clouées, dans son ignorance, sur la porte de sa grange? (*Le Gymnastique scolaire.*)

Réponse : 584 fr.

Solution.

4 buses mangent $5 \times 4 = 20$ souris par jour.

Elles mangeraient en 1 an $20 \times 365 = 7\ 300$ souris.

Le préjudice causé par le cultivateur = $.08 \times 7\ 300 = 584$ fr.

VII. Un marchand achète des verres à \$5 le cent, et les revend \$0.90 la douzaine. Il a réalisé ainsi \$9.60. Combien a-t-il vendu de verres ?

Réponse : 384 verres.

Solution.

Le prix d'achat d'un verre = $\frac{500}{100} = 5$ centins.

Le prix de vente d'un verre = $\frac{90}{12} = 7\frac{1}{2}$ centins.

Le bénéfice sur un verre = $7\frac{1}{2} - 5 = 2\frac{1}{2}$ centins.

Le nombre de verres vendus = $\frac{960}{2\frac{1}{2}} = \frac{1920}{5} = 384.$

VIII. Partager une somme de \$165.05 entre trois personnes, de manière que la deuxième ait \$21.15 de plus que la première, et la troisième \$7.65 de moins que la deuxième.

Réponse : \$43.46 $\frac{2}{3}$, \$64.61 $\frac{2}{3}$, \$56.96 $\frac{2}{3}$.

Solution.

La deuxième personne reçoit \$21.15, et la troisième \$13.50 de plus que la première ; les deux ensemble $21.15 + 13.50 = 34.65.$

La somme à partager, diminuée de \$34.65, et divisée par 3, donnera la part de la première personne :

$$\frac{165.05 - 34.65}{3} = \frac{130.40}{3} = \$43.46\frac{2}{3}.$$

La part de la deuxième personne = $43.46\frac{2}{3} + 21.15 = \$64.61\frac{2}{3}$.

La part de la troisième personne = $64.61\frac{2}{3} - 7.65 = \$56.96\frac{2}{3}$.

IX. Un homme place dans différentes industries $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{2}{13}$ et \$2,534 qui lui restent de son argent. On demande le montant de chaque placement et leur somme.

Réponse : \$3,213 $\frac{2}{11}$, \$2,410 $\frac{1}{11}$, \$1,483 $\frac{10}{11}$; \$9,641 $\frac{2}{11}$.

Solution.

Les 3 premiers placements = $\frac{1}{3} + \frac{1}{4} + \frac{2}{13} = \frac{52 + 39 + 24}{156} = \frac{115}{156}$

Le 4^e placement = $\frac{156}{156} - \frac{115}{156} = \frac{41}{156}$, ou \$2,534.

La somme des placements = $\frac{2,534 \times 156}{41} = \$9,641\frac{2}{11}$.

Le 1^{er} placement = $\$9,641\frac{2}{11} : 3 = \$3,213\frac{2}{11}$.

Le 2^d placement = $\$9,641\frac{2}{11} : 4 = \$2,410\frac{1}{11}$.

Le 3^e placement = $\$9,641\frac{2}{11} \times \frac{2}{13} = \$1,483\frac{10}{11}$.

X. Un enfant a les $\frac{3}{4}$ d'une orange ; il donne la $\frac{1}{2}$ de ce qu'il a à l'un de ses camarades ; puis il partage le reste entre trois autres enfants : quelle est la part de chacun de ces derniers ?

Réponse : $\frac{1}{8}$ d'orange.

Solution.

La $\frac{1}{2}$ de $\frac{3}{4} = \frac{3}{4} \times \frac{1}{2} = \frac{3}{8}$.

Chacun des trois derniers enfants reçoit $\frac{3}{8} : 3 = \frac{1}{8}$.

XI. Il faut 12 rouleaux ayant 8 mètres de long et 0 mètre 45 de large pour tapisser une chambre. Si l'on prenait 12 rouleaux d'un autre papier ayant 0 mètre 55 pour tapisser la même chambre, quelle devrait être la longueur de chacun des rouleaux de ce dernier papier ? (*Journal des Instituteurs.*)

Réponse : 6 mètres 54.

Solution.

$$\frac{12 \times 8 \times .45}{12 \times .55} = \frac{8 \times .9}{.11} = \frac{7.2}{.11} = 6 \text{ m}$$

54... = la longueur d'un rouleau du dernier papier.

XII. Une propriété achetée au prix de 15 fr 75 l'are a coûté 2,268 fr. Quelle est sa longueur sachant que sa largeur est de 50 mètres et que sa forme est rectangulaire ? (*Journal des Instituteurs.*)

Réponse : 288 mètres.

Solution.

$$\text{La surface de la propriété} = \frac{2268}{15.75} =$$

144 arcs ou 14400 mètres carrés.

$$\text{Sa longueur} = \frac{14,400}{50} = 288 \text{ mètres.}$$

XIII. Un commerçant revend pour \$750.90 des marchandises qu'il a achetées, et, dans cette opération, il gagne 14 pour cent du prix d'achat. Quel est ce prix d'achat ?

Réponse : \$685.

Solution.

$$\frac{780.90 \times 100}{114} = \frac{78,090}{114} = \$685.$$

TRIBUNE LIBRE.

Solution de Problèmes.

(Questions, p. 189, vol. XII, No. 7, novembre 1893.)

1^{er} PROBLÈME.

1^{re} Solution.

Si deux circonférences sont tangentes, le point de contact est situé sur la ligne des centres (Legendre II, 11, cor. 2; ou Euclide, III, 12).

Joignant les centres a, b, c, des trois cercles on obtient le triangle équilatéral a b c.

Surface du triangle curviligne = surface du triangle équilatéral moins surface des trois secteurs déterminés.

Côté du triangle = diamètre du cercle = 2. Faisant $a = 2$, dans la formule $S = \frac{a^2 \sqrt{3}}{4}$, on a surface = $\sqrt{3} = 1.7320508$

Angle au centre = 60 degrés = $\frac{1}{6}$ de la circonférence. Surface totale des trois secteurs = $\frac{3}{6} = \frac{1}{2}$ de la surface du cercle.

Surface du cercle = $r^2 \times 3,1415926$, où = 1. Surface = 3.1415926.

Surface des trois secteurs = $\frac{3.1415926}{2} = 1.5707963$.

Surface cherchée = 1.7320508 —

1. 5707963 = .1612545 p. c.

Réponse : 0.1612545 p. c.

Formules.

1. En général, quel que soit le rayon, on a : surface = $\frac{r^2 (2 \sqrt{3} - 3.1415926)}{2}$

= $r^2 \times .1612545$, surface en fonction du rayon.

2. Quel que soit le diamètre on a : surface = $\frac{d^2 (2 \sqrt{3} - 3.1415926)}{8}$

= $d^2 \times .040313625$, surface en fonction du diamètre.

2° Solution.

Joignant les points de contact des trois cercles, on forme un triangle équilatéral dont le côté est égal au rayon des cercles.

Surface du triangle curviligne = surface du triangle équilatéral moins surface des trois segments déterminés.

Surface du triangle équilatéral = $\frac{a^2 \sqrt{3}}{4}$

Faisant $a = r = 1$, surface = $\frac{\sqrt{3}}{4} =$

. 4330127

Surface des 3 segments = surface des 3 secteurs moins surface des 3 triangles équilatéraux ; surface des 3 secteurs = $\frac{1}{2}$ surface du cercle = 1.5707963.

Surface des triangles équilatéraux = . 4330127 $\times 3 = 1.2990381$.

Surface des 3 segments = 1.5707963 — 1.2990381 = .2717582

Et surface cherchée = .4330127 — .2717582 = .1612545 p. c.

Réponse : .1612545 p. c.

2° PROBLÈME.

La diagonale du rectangle divise l'espace libre en deux triangles semblables égaux. Chacun des côtés de ces triangles est l'hypoténuse d'un triangle rectangle.

Calculant ces côtés à l'aide des logarithmes, pour plus de facilité, on a :

| | |
|---------------------------|--------------|
| $13^2 + 5^2 = 169 + 25 =$ | 194, |
| log. 194 | = 2.287802, |
| log. rac. car. | = 1.143901, |
| a | = 13.92830 ; |
| $8^2 + 3^2 = 64 + 9 =$ | 73, |
| log. 73 | = 1.863323, |
| log. rac. car. | = .9316615, |
| b | = 8.54400 ; |
| $5^2 + 2^2 = 25 + 4 =$ | 29, |
| log. 29 | = 1.462398, |
| log. rac. car. | = .731199, |
| c | = 5.38516. |
| a | = 13.92830 |
| b | = 8.54400 |
| c | = 5.38516 |

Somme des 3 côtés = 27.85746 ;

Demi-somme = 13.92873.

Différences.

13.92873 — 13.92830 + = .00042,

13.92873 — 8.54400 + = 5.38472,

13.92873 — 5.38516 + = 8.54356.

log. 13.92873 = 1.143910

log. .00042 = — 4.623249 —

log. 5.38472 = 0.731163 —

log. 8.54356 = 0.931638 —

log. prod. = — 1.429960 —

log. rac. car. = — 1.698970 —

surface = .5 p. c.

surface totale = .5 $\times 2 = 1$ p.c.,

ce qu'il fallait démontrer.

Remarque.

On obtiendrait le même résultat en

calculant directement la surface du quadrilatère par la formule de Gauss :

$$S = \frac{1}{4} \sqrt{(2hk + a^2 - b^2 + c^2 - d^2)(2hk - a^2 + b^2 - c^2 + d^2)}.$$

G. FAMELART.

Question proposée.

Un officier a un certain nombre d'hommes. A un premier poste, il laisse la moitié de ses hommes, plus la moitié d'un homme. A un second poste, il laisse la moitié du reste, plus la moitié d'un homme. Enfin, à un troisième poste, il laisse la moitié de ce second reste, plus la moitié d'un homme. Alors il ne lui en reste plus. Combien l'officier avait-il d'hommes ?

LECTURE POUR TOUS.

Feu M. François-Xavier Valade.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu, en temps opportun, consacrer quelques mots à la mémoire de M. F.-X. Valade : les circonstances difficiles dans lesquelles s'est trouvée notre revue, nous ont empêché de le faire.

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la notice biographique suivante, que nous empruntons à la *Patrie* du 31 mai dernier. Cette notice, due à une plume amie, nous semble rendre parfaitement justice au mérite du regretté défunt, et c'est de tout cœur que nous souscrivons aux éloges qu'elle renferme.

“ La tombe vient de se fermer sur un homme de bien dans toute l'acception du mot. Aussi humble que dévoué, cet ami de l'éducation a rempli sa longue car-

rière sans bruit, mais avec une utilité marquée. On peut lui appliquer en toute sûreté cette sentence de La Bruyère, qui renferme un grand sens et une belle moralité : “ Le sage se promène dans le monde comme dans une infirmerie remplie de malades d'esprit, qu'il prend soin de guérir par les remèdes de son exemple.”

“ François-Xavier Valade naquit à Montréal le 8 d'octobre 1803; il aurait donc eu ses 90 ans cette année. Son père était François Valade; sa mère, Marie-Amable Gauthier. Le jeune Valade, qui, dès son jeune âge, avait manifesté un goût prononcé pour l'étude, fit son cours classique au collège de Montréal, et il était, depuis longtemps, le dernier survivant de ses classes.

“ Au sortir du collège, M. Valade étudia la loi, se fit recevoir notaire et alla, en 1832, s'établir à Terrebonne; mais il exerça bien peu sa profession : un penchant irrésistible, une vocation toute spéciale, l'attirait vers l'enseignement, un état bien ingrat, surtout à cette époque. Il enseigna donc, avec succès, à Terrebonne, l'espace de quinze ans, de 1832 à 1847.

“ Au cours de cette dernière année, il quittait Terrebonne pour aller se fixer à Longueuil, où il se remit à enseigner. Sept ans après, le 24 décembre 1853, le gouvernement, appréciant à sa valeur le zèle et le dévouement de M. Valade pour tout ce qui touchait à l'éducation, le nomma inspecteur d'écoles. Il remplit tous les devoirs de cette charge consciencieusement; il y mit tout son temps, tout son amour de l'enseignement et toutes ses connaissances.

“ Vers la fin de l'année 1873, il se démit de ses fonctions d'inspecteur, son âge ne lui permettant plus d'en supporter les fatigues et les voyages. C'est vers ce temps-là qu'il vint demeurer à Montréal, chez son gendre, M. Joseph Parent, 61 rue Vitré : c'est là qu'il a rendu le dernier

soupir, le 25 mai 1893, entouré de ses enfants, et fortifié de tous les secours que donne la religion à cet instant suprême.

“ Le brevet d'instituteur de M. Valade, obtenu du Bureau des Examineurs de Montréal, porte le N° 1 et la date du 10 mars 1847. Peu de temps après, il devint membre et secrétaire de ce même Bureau et occupa cette position une quarantaine d'années. Il en fut un des membres honoraires jusqu'à sa mort.

“ M. Valade, mariée à Mlle Ephise Prévost, était veuf depuis quelques années; mais avant de perdre sa compagne bien-aimée, perte qui lui fut bien cruelle, ils avaient célébré leurs noces de diamant, et ces soixante années, passées dans l'union la plus étroite, reparaissaient comme un songe agréable au souvenir des deux vieillards.

“ Le lecteur l'a compris déjà par ce qui précède, M. Valade était né instituteur, non seulement dévoué, mais enthousiaste de tout ce qui se rattachait à l'éducation de notre jeunesse. Il aurait pu vivre de sa profession, et il négligea pourtant celle-ci pour se faire humble maître d'école de campagne, et cela à une époque où cette charge avait bien peu de prestige et ne rapportait que de très minces revenus.

“ Ses succès, dans cette carrière ingrate, mais de son choix, ont aussi le droit de surprendre; car l'éducation, dans notre pays, il y a un demi-siècle, était dans son enfance, n'était pas encore régularisée, et l'instituteur Valade n'avait pas l'avantage que l'on trouve aujourd'hui: celui de pouvoir profiter des travaux de nos devanciers, vu qu'alors le sillon de l'enseignement était à peine tracé.

“ Il fut toujours le maître bien-aimé de ses élèves, qui ne se recrutaient pas seulement dans sa localité, mais dans les paroisses environnantes. Il possédait la

qualité par excellence du bon instituteur; il réglait toutes ses heures d'une manière précise et elles étaient toutes employées en conséquence. *L'omnia tempus habent* était pour lui chose sacrée.

“ Catholique sincère et ardent, toutes les années de sa longue carrière, ont été une préparation continuelle au sacrifice suprême de sa vie. Il est mort comme il avait vécu, entouré du respect de tous ceux qui l'ont connu, laissant derrière lui une réputation intacte, un nom, en un mot, que ses enfants peuvent porter avec orgueil.

“ En 1810, M. Valade avait 7 ans, âge où l'on se rappelle très bien ce qui se passe sous nos yeux d'enfant. Il y a 83 ans (en 1810), la population de Montréal n'était que de 15,000 à peu près. Quelle n'a pas dû être la surprise du nonagénaire en comparant la petite ville de son enfance avec la métropole d'aujourd'hui! Que de renseignements précieux n'aurait-on pas pu obtenir de lui sur les premiers pas, le réveil, l'essor et le développement merveilleux de la métropole du Canada! On aurait dû recueillir une foule de détails qui ont leur intérêt, historiquement parlant, comme l'image topographique de Montréal d'il y a quatre-vingts ans; les coutumes de ses habitants, à cette époque reculée, le commerce d'alors, etc., etc. Mais tous ces souvenirs sont inhumés avec lui.

UN AMI.

Les Mages.

Le soir descend du haut des cieux,
Le givre au toit suspend ses franges,
Et, dans les airs, le vol des anges
Eveille un bruit mystérieux.

L'étoile qui guidait les mages
S'arrête enfin dans les nuages
Et fait briller un nimbe d'or
Sur la maison où Jésus dort.

Alors, ouvrant ses yeux divins,
L'enfant couché dans l'humble crèche
De son berceau de paille fraîche
Sourit aux nobles pèlerins ;

Eux s'inclinant, lui disent : Sire,
Reçois l'encens, l'or et la myrrhe
Et laisse-nous, ô doux Jésus,
Baiser le bout de tes pieds nus.

Comme eux, ô peuple, incline-toi,
Imite leur pieux exemple ;
Car cette étable c'est un temple,
Et cet enfant sera ton roi !

VICTOR WELDER.

L'étoile des bergers.

Quand, dans la froide nuit, au ciel
Dont les champs infinis s'azurent,
Passa l'étoile de Noël,
De pauvres bergers l'aperçurent.

Laisant là chèvres et moutons,
Prenant crosses et sacs de toile,
Ils dirent aussitôt : partons !
Et suivirent l'errante étoile.

Les autres, amis du repos,
Les prudents et les économes,
Rirent, en gardant leurs troupeaux
De la démente de ces hommes.

Quand ils revinrent, étonnés,
Contant, comme un fait véritable,
Que l'astre les avait menés
Voir un enfant dans une étable,

Des voleurs avaient, à ces fous,
Pendant leur absence funeste,
Pris bien des brebis, et les loups
Dévoraient déjà tout le reste ;

Et l'on se moqua beaucoup d'eux.
Garder son bien, voilà l'utile.
Pourquoi donc courir, hasardeux,
Après une étoile qui file ?

Mais souffrir et n'avoir plus rien
Contentait ces humbles apôtres :
Le peu qui leur resta de bien,
Ce fut pour le donner aux autres.

Fidèles au divin signal
Qu'ils avaient suivi sans rien dire,
Ils rendaient le bien pour le mal
Et pour un outrage, un sourire.

La nuit, près du fleuve, en secret,
Ils chantaient en chœur, sous les saules.
Et quand un agneau s'égarait,
Ils le portaient sur leurs épaules.

Bons, ils pardonnaient au méchant
Et, par un merveilleux mystère,
Ils absolvèrent, en la touchant,
La courtisane et l'adultère.

Et les autres bergers, pleins d'or,
Dont l'avarice méprisable
Creusait, pour y mettre un trésor,
Des trous dans la chaleur du sable,

Avaient des haines d'envieux
Pour ces pauvres de haute mine
Qui gardaient au foud de leurs yeux
Un peu de l'étoile divine.

FRANÇOIS COPPÉE.

La matinée chrétienne.

“ Le moment du réveil dans l'ombre
ou la clarté du matin, selon les saisons,
est un moment précieux. L'âme qui
n'en connaît pas le prix ne s'initiera
jamais bien avant aux voies de Dieu qui
a réglé le cours des astres en même
temps que la vie de l'homme, et qui a
fait de l'une et de l'autre une harmonie
calculée. Le mépris de cette harmonie,
funeste à la santé et au travail, l'est bien
davantage encore à la piété. L'homme
qui prolonge son sommeil au-delà du
matin, parce qu'il a prolongé sa veille
au-delà d'une juste nuit, trouve à son
chevet le bruit et les affaires du monde.
Il est saisi par leur éclat tumultueux, et
cherche en vain pour Dieu l'heure tran-
quille qu'il a perdue par sa faute. Il ne
trouve que des devoirs qui se précipitent,
des ennuis qui s'appellent *l'oubli de son
âme et le silence de la vérité.* ”

“ Aussi, dit encore Lacordaire, était-ce
aux temps plus chrétiens que les nôtres
une maxime de toutes les familles fortes
et de tous les esprits vigoureux de se
coucher de bonne heure et de se lever de
même ; et lorsque je quittai ma province
à l'âge de vingt ans, pour venir à Paris,
un homme éminent qui s'intéressait à la
jeunesse me dit cette parole qui m'est
toujours restée présente : *Si vous voulez
être tout ce que Dieu demande de vous, et*

vivre autant que le comporte votre nature, ne veillez jamais au-delà de dix heures du soir. Aujourd'hui, par une aberration commune, mais sévèrement punie, on veut unir au prestige des travaux sérieux la jouissance des plaisirs vulgaires. On est homme du monde par delà minuit, et l'on se réveille savant, magistrat, écrivain...en attendant que la nature, accablée de ce double fardeau, se venge du génie lui-même par un idiotisme qui attriste l'imagination."

L'église Saint-Joachim.

Parlant de l'église de Saint-Joachim, érigée à Rome en souvenir du jubilé épiscopal de Léon XIII, voici ce que dit la *Semaine religieuse* de Québec :

"M. l'abbé Burgidon, qui est le directeur général de l'Œuvre, a donné dernièrement la liste complète des diocèses qui ont envoyé leur offrande. On voit par cette liste que le Canada a fait plus que sa part, puisqu'il figure au troisième rang avec sa petite population de deux millions de catholiques.

"Nous donnons les statistiques les plus intéressantes du tableau qui a été publié, en y ajoutant la population catholique de chaque pays :

| | Pop. cath. | Offrandes. |
|-----------------------|---------------|-------------|
| France..... | 35,500,000... | \$32,124 00 |
| Italie..... | 26,800,000... | 8,000 00 |
| CANADA..... | 2,000,000... | 5,700 00 |
| Autriche-Hongrie..... | 24,000,000... | 3,884 00 |
| Espagne..... | 16,500,000... | 2,468 00 |
| Allemagne..... | 15,000,000... | 1,242 00 |
| Etats-Unis..... | 10,000,000... | 1,200 55 |

"D'autres pays, comme l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, etc., ont donné chacun quelques centaines de piastres. D'autres enfin n'ont rien donné.

"Voici maintenant le compte rendu des contributions des diocèses du Canada :

"Québec, \$1,400; Montréal, \$1,221; Saint-Hyacinthe, \$828; Ottawa, \$690; Rimouski, \$434; Nicolet, \$416; Sher-

brooke, \$371; Pontiac, \$172; Saint-Boniface, \$141; Saint-Albert, \$20. Total : \$5,700.

"Notre pays figure donc avec honneur en cette circonstance, et il faut remarquer que jusqu'à présent, les collectes ont été faites seulement dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal, Ottawa et Saint-Boniface. Celles de Toronto, Kingston et Halifax n'ont pas encore envoyé leurs contributions."

Hygiène.

LES RHUMES.

Question de saison. Il y a des gens qui s'enrhument toujours ; il y en a qui ne s'enrhument jamais. Ceux qui ont la spécialité des rhumes, on les connaît bien ; ce sont les arthritiques, les lymphatiques, les scrofuleux, les débilités, etc. Quoi qu'ils fassent, par les temps brumeux et humides, au coin du feu ou au grand air, ils contracteront leur petite bronchite ; heureux encore si elle reste petite et ne grandit pas. C'est une conséquence forcée de la constitution individuelle. Il ne faut pas trop se plaindre, parce qu'il vaut mieux encore un rhume bénin qu'une poussée de rhumatisme, de goutte, d'eczéma et autres affections ordinaires aux arthritiques. Heureux quelquefois les simples enrhumés ! D'ailleurs avec une hygiène bien entendue, avec quelques préventifs, on peut arriver très souvent à enrayer le mal et à l'empêcher de se développer.

En général, la bronchite commune commence par une irritation des voies respiratoires, par un coryza. Il faut vite soigner le coryza et empêcher l'inflammation de descendre jusqu'aux bronches. En langage vulgaire on dit : "Prenez garde que votre rhume ne vous tombe sur la poitrine." C'est vrai. Il convient d'éviter

que le coryza ne prenne de l'extension. Les lavages du nez et de la bouche, répétés par les temps humides, sont d'excellentes précautions. On se sert d'un petit injecteur nasal, et l'on emploie des solutions antiseptiques, eaux boriquées, eaux phéniquées, eaux avec quelques gouttes de coaltar saponiné, eaux sulfureuses, jus de citron, etc. A défaut d'injecteur, on peut encore mettre ces solutions toujours très chaudes dans le creux de la main et inspirer profondément. Si, malgré tout, le rhume de cerveau tend à se déclarer, on fera bien d'essayer des poudres médicamenteuses. Chaque médecin a ses formules. Je vais en indiquer quelques-unes parmi les meilleures.

Tout à fait au début, quand on se met à éternuer et à moucher un liquide clair, il y a de grandes chances d'arrêter l'évolution du coryza en introduisant dans les narines, et profondément, la poudre suivante :

| | |
|------------------------------|-------|
| Acide borique..... | 6 gr. |
| Salicylate de soude..... | 1 |
| Chlorhydrate de cocaïne..... | 0.20 |

M. Capitan a, de son côté, donné la formule :

| | |
|------------------------------|-------|
| Salol..... | 1 gr. |
| Acide salicylique..... | 0.20 |
| Tannin..... | 0.10 |
| Acide borique pulvérisé..... | 4 |

On prise seulement une fois par heure une bonne pincée ; autrement, on risquerait d'irriter la peau du pourtour des narines.

M. Chantemesse, dont on connaît les beaux travaux de bactériologie, recommande de priser le mélange suivant reconnu généralement efficace :

| | |
|------------------------------|-----------|
| Menthol..... | 0 gr. 250 |
| Chlorhydrate de cocaïne..... | 050 |
| Antipyrine..... | 2 |
| Sucre de lait..... | 8 |

Une pincée dans chaque narine de temps en temps.

Si, dès les premiers symptômes de coryza, on fait rapidement ces applications le mal cède d'habitude en une journée. Si, cependant, on s'y est pris trop

tard ou si vous êtes un "enrhuable endurci," le coryza envahit la partie antérieure du nez et le pharynx nasal. Alors survient le malaise ; l'infection commence, puis viennent la courbature, la fièvre, etc. Que faire ? Essayer de résister encore et toujours. Pour cela, multiplier les lavages à grande eau au moyen d'aspirations ou d'injections répétées d'eau boriquée saturée, chaude à 40 degrés, dans laquelle on peut ajouter quelques gouttes de teinture d'eucalyptus ou de teinture de benjoin. Essayer aussi des inhalations de vapeur d'eau phéniquée à 4°, ou encore d'eau dans laquelle on aura fait bouillir moitié feuilles d'eucalyptus, moitié feuilles de coca (une poignée de chaque pour un demi-litre d'eau). Enfin et surtout, quand il faut agir sur le pharynx postérieur, il est bon de combiner les gargarismes boriqués chauds et les injections nasales avec cette même eau boriquée.

Il va de soi qu'il ne faut pas négliger l'état général. A l'intérieur 50 centigrammes d'antipyrine deux à trois fois par jour, ou mieux encore, deux ou trois cachets d'antipyrine (50 centigrammes) et de sulfate de quinine (10 centigrammes). Puis les sudations, les tisanes bouillantes les grogs, etc. Le grog et le vin chaud ne sont pas des remèdes de bonne femme ; ils poussent à la peau et active la circulation. Dans ces conditions, le rhume disparaît rapidement ou son évolution est entravée, et il reste en route. Il est toujours utile de ne pas traiter un rhume naissant par le dédain, surtout chez ceux qui n'ont pas l'habitude d'en avoir. Un petit rhume qui persiste peut devenir un rhume dangereux, et c'est ainsi que bien souvent par indifférence on contracte des bronchites malignes, sans compter des bronchites chroniques. Soignez le plus petit rhume et, s'il persiste, n'hésitez pas à appeler le médecin, car le malaise qui peut apparaître sous la forme d'un simple rhume cache quelquefois des complications.

tions plus graves : il faut toujours prendre garde de l'inconnu.

Philologie.

Le participe OBÉI, qui appartient à un verbe neutre, peut-il s'employer au passif ?

Notre verbe *obéir* vient du latin *obedire* (de *ob* et de *audire*, écouter), qui se construit généralement avec le datif dans cette langue, mais qui, postérieurement à l'époque classique, se construit aussi avec l'accusatif neutre, dans le sens d'*exécuter*, d'*accomplir*, ce que montre l'exemple suivant trouvé dans le Dictionnaire de Freund :

Atque hæc omnia facile obediebam.—J'exécutais, j'accomplissais tout cela sans peine.)

Cet emploi d'*obéir* avec le sens actif passa en français, ce dont je suis parvenu à recueillir deux preuves, l'une directe, l'autre indirecte.

Preuve indirecte.—La construction en anglais de *to obey* (notre *obéir*, transporté dans cette langue par la conquête normande), construction qui lui donne pour régime direct un nom, soit de personne, soit de chose, comme le montrent ces phrases, prises dans le Dictionnaire de Fleming et Tibbins :

To obey God's commands.—(Obeir les ordres de Dieu.) Servants, in all things obey your masters.—(Serviteurs, en toutes choses, obéissez vos maîtres.)

The ship will not obey the helm.—(Le navire n'obéit plus le gouvernail.)

The horse obeys the spur.—(Le cheval obéit l'ép. ron..)

Preuve directe. — L'exemple d'ancien français qui suit, où *obéir*, conjugué passivement, implique nécessairement un emploi actif pour ce verbe.

Il n'est nul si meschant mary qui ne veuille estre obéi de sa femme.

(Ménagier de Paris, vol. I., p. 6.)

Or, sans que je puisse en alléguer une autre raison que le caprice de l'usage, qui reprend quelquefois ce qu'il avait accordé, l'emploi de *obéir* comme verbe neutre l'a emporté; et, de son emploi, peut-être plusieurs séculaire, comme verbe actif, il ne nous est resté qu'un vestige, la construction passive de ce même verbe.

Voilà pourquoi, bien que nous disions *obéir à quelqu'un*, *obéir à quelque chose*; Bourdaloue a parfaitement pu dire : " Il y a des hommes qui doivent être obéis par d'autres."

L'italien moderne permet de donner un régime direct à *obéir*. Ainsi j'ai trouvé dans un de ses dictionnaires : *obedire uno* (obéir quelqu'un); *non volle ubbedire i comandamenti del papa* (il ne veut pas obéir les ordres du pape). Un tel fait montre qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que ce verbe ait appartenu autrefois à la classe des verbes actifs en français.—*Courrier de Vaugelas*.

Les progrès de l'industrie laitière.

Au moment où notre industrie laitière a pris un développement qui en assure la stabilité et qui la place au premier rang de nos industries agricoles, il n'est peut-être pas sans intérêt, ainsi que le dit, dans son rapport, l'honorable commissaire de l'agriculture, de tracer à grands traits la marche progressive qu'elle a suivie depuis 1851.

A cette date, il n'y avait ni fabrique de fromage, ni beurrerie, et tous les produits de la laiterie mis en vente étaient de fabrication domestique. Notre production de beurre était alors de 9,610,836 livres et celle du fromage de 764,304 livres. En 1861, notre fabrication de beurre atteignait le chiffre de 15,906,942 livres, et celle du fromage était réduite à

686,297 livres. En 1871, nous constatons l'existence de quelques fromageries. Elles atteignaient alors le nombre de 25. Le comté de Missisquoi mérite une mention spéciale à ce sujet, car, sur ce nombre, il en possédait déjà 10.

A cette époque, nous produisions 24,289,127 livres de beurre, et 512,435 livres de fromage de fabrication domestique, et nos fromageries avaient fabriqué pour \$123,961 de fromage.

En 1881, le nombre de nos fromageries était monté à 140, avec une production de fromage évaluée à \$739,105, en sus de 559,278 livres de fromage domestique. Nous avions alors 22 beurreries qui avaient produit pour \$124,698 de beurre.

En 1891, nous avons 618 fromageries, qui avaient produit pour au-delà de trois millions et demi de dollars de fromage. Le nombre des beurreries était alors de 112.

L'an dernier, nous avons 947 fromageries, 162 beurreries et 22 beurreries-fromageries combinées.

Cette année, sans avoir encore de statistique exacte sur le nombre de fromageries en exploitation, nous pouvons affirmer qu'il dépasse un mille et qu'il y a près de 200 beurreries en exploitation.—*Le Franco-Canadien*.

Variétés.

Les flammes du soleil.—Un phénomène céleste, tellement prodigieux qu'il défie, en quelque sorte, l'imagination la plus audacieuse, vient, dit la *France*, d'être observé par les astronomes de Rome et de Palerme :

“ Ces savants ont observé des flammes colossales, inouïes, qui brûlent perpétuellement autour du soleil et font de cet astre souverain une fournaise inconce-

vable, à déconcerter, par ses proportions gigantesques, les rêves les plus extravagants.

“ L'une de ces flammes absolument fantastiques atteint la stupéfiante hauteur de 152,000 milles, tandis que le diamètre de la terre, globe infime, ne mesure que 8,000 milles.

“ De ces mathématiques observations, il résulte que la surface solaire que nous voyons supporte une nappe de feu écarlate d'où jaillissent constamment une multitude de flammes indescriptibles, constituant un incendie fabuleux et permanent.

“ L'éblouissante lumière du soleil jointe à leur transparence, rend ces flammes invisibles à nos yeux comme elle fait des étoiles.

“ Il y a environ vingt-cinq ans que les astronomes ont pu connaître avec une parfaite certitude ces merveilleux phénomènes; mais avant la nouvelle méthode spectroscopique due à M. Janssen, directeur de l'observatoire de Meudon, ils ne se trouvaient à même de les étudier qu'aux rares instants des éclipses totales, quand le disque lunaire, interposé entre le soleil et la terre, marquait l'éblouissement de l'astre et permettait ainsi de distinguer son féérique entourage.”

L'an dernier, il est venu s'établir dans la province de Québec, par l'intermédiaire du Bureau d'immigration, 3,250 émigrants, dont 2,128 hommes, 513 femmes et 600 enfants au-dessous de douze ans.

Les dactylographes.—En France on appelle *machine à écrire* l'instrument appelé ici *type-writer*, et *dactylographe* celui qui se sert de cet instrument, c'est-à-dire celui qui sait écrire avec le doigt.

“ La dactylographie, dit le *Génie civil*

de Paris, rend d'ores et déjà de grands services à toute la catégorie des gens d'affaires, commerçants et industriels, qui ont chaque jour à répondre au courrier qui leur arrive de tous côtés, en raison des relations utilitaires qu'ils se sont créées. On ne gagne rapidement sa vie dans notre époque actuelle, si fiévreuse et si ardente, qu'en économisant le temps. Le dactylographe capable de copier à la machine un document et d'en tirer plusieurs épreuves en décalque, est déjà un employé fort utile. Mais lorsqu'il est doublé d'un sténographe, ou bien lorsqu'il est sténographe lui-même, il donne des résultats surprenants.

“ Un point fort intéressant de la dactylographie, c'est qu'elle donnera à un certain nombre de jeunes filles intelligentes des emplois honorables, compatibles avec leur force physique et convenablement rémunérateurs.”

Les scieries à Ottawa.—On estime à environ deux cents millions de pieds de bois scié aux moulins d'Ottawa, cette saison.

Voici le chiffre approximatif atteint par les principales scieries :

| | |
|-------------------------------------|------------|
| J. R. Booth..... | 65,000,000 |
| Ancien moulin Perley et Pratte..... | 15,000,000 |
| Bronson et Weston..... | 50,000,000 |
| Buell, Hurdman et Cie..... | 30,000,000 |
| Gilmour et Houston..... | 15,000,000 |
| W. C. Edwards..... | 25,000,000 |

On dit que dans le monde entier il y a 7,500,000 Juifs, dont 1,300,000 habitent l'Europe. La Russie en contient 3,266,000, l'Autriche 1,000,000, la Hongrie 641,000, l'Allemagne 579,000, la Roumanie 400,000, et la Turquie d'Europe 95,000. Il y en a 400,000 en Asie, 500,000 en Afrique, et 285,000 en Amérique, dont 230,000 habitent les Etats-Unis.

La valeur totale des maisons, à Londres, est estimée à £673,000,000 ; à Paris, £289,000,000 ; à New-York, £217,000,000.

La valeur totale des terres en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, en Australie et dans les colonies du Cap, est estimée à £17,058,000,000.

Les exportations de foin en Angleterre, pour la dernière saison, ont atteint le chiffre de 184,689 tonnes. Les Etats-Unis ont contribué à ce chiffre pour 73,000 tonnes et le Canada 39,000. Mais une grande partie des exportations américaines ont été alimentées par le foin canadien exporté du Canada *via* Boston. La moyenne du prix réalisé sur les marchés anglais est de £5. 3s.

Poids et mesures—Recettes de 1893.—Les recettes du département des poids et mesures pour les douze mois qui se sont terminés le 31 décembre 1893, démontrent une augmentation de \$662.72 sur celle des douze mois correspondants, le 31 décembre 1892.

Voici le montant des collections perçues dans chaque mois pour les années 1892 et 1893.

| | 1892 | 1893 |
|----------------|------------|------------|
| Janvier..... | \$ 428 06 | \$ 406 45 |
| Février..... | 491 12 | 545 82 |
| Mars..... | 602 57 | 782 91 |
| Avril..... | 876 60 | 1,062 87 |
| Mai..... | 1,077 47 | 1,038 21 |
| Juin..... | 787 38 | 975 90 |
| Juillet..... | 758 16 | 763 18 |
| Août..... | 980 02 | 1,107 42 |
| Septembre..... | 716 32 | 1,040 70 |
| Octobre..... | 637 68 | 515 33 |
| Novembre..... | 482 20 | 293 83 |
| Décembre..... | 221 06 | 188 77 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | \$8,058 64 | \$8,721 39 |

Un état qui vient d'être préparé à l'hôtel-de-ville nous fait connaître la valeur des églises de Montréal. Voici la valeur par chaque quartier :

Est, 70,000; Centre, 78,000; Saint-Antoine, 116,500; Saint-Laurent, 476,500; Saint-Jacques, 297,000; Saint-Louis, 107,400; Saint-Jean-Baptiste, 141,400; Sainte-Marie, 412,700; Hochelaga, 77,500; Saint-Gabriel, 136,360. Total, \$5,349,860.

Le premier jour de l'année 1894 eut lieu en Angleterre l'inauguration du canal de Manchester, qui relie cette ville manufacturière et entreprenante à l'océan Atlantique. C'est l'une des plus énormes entreprises des temps modernes, et le premier navire à passer par ce canal sera la barque *Sophie Wilhelmine*, de Parrisboro, N. E., dont le capitaine recevra une montre d'or en souvenir de l'événement. Le canal de Manchester a 35½ milles de longueur et a coûté environ \$75,000,000, ou \$2,100,000 le mille.

Les travaux ont commencé en 1887, et pendant longtemps ont donné de l'occupation à onze mille hommes, et le matériel pour faire les travaux coûtait tout près de \$5,000,000. Durant la construction du canal, pour faciliter l'ouvrage, on a posé 228 milles de voie ferrée et employé 170 locomotives et 6,500 chars. Manchester est maintenant une ville maritime.

Bibliographie.

LA PHYSIQUE SANS APPAREILS à l'école primaire.—Leçons de physique expérimentale à l'aide d'objets usuels, par L. VAN DER NOOT, orné de 100 gravures originales.—Prix : fr. 2.00. Librairie Ad. Wesmail-Charlier, Namur (Belgique),

L'étude de la physique telle que la comprend M. Van der Noot n'est chose ni aride, ni cou-

teuse. Au contraire, toutes les expériences qu'il énumère sont amusantes et peuvent être faites au moyen d'objets usuels, à la portée de tous et d'un prix peu élevé: bouteilles, verres de lampes, billes, couteaux, fourchettes, aiguilles, ficelle, pipes, livres, etc., l'auteur a trouvé moyen de tout utiliser, et il y a réussi pleinement. Les élèves suivront avec un intérêt évident ces expériences si simples qui, tout en amusant, atteindront sûrement le but cherché : instruire.

PETITE POÉTIQUE FRANÇAISE, à l'usage de l'enseignement moyen et des écoles normales, par A. SALMON à l'Athénée royal de Bruxelles et M. NICAISE, professeur à l'Athénée royal de Liège.—Prix : 1,25. Ad. Wesmail-Charlier, rue de Fer, Namur (Belgique).

Le travail de MM, Salmon et Nicaise dispensera les professeurs de dicter des notes encombrantes, et sera pour les élèves un manuel où fourmillent d'utiles renseignements.

La première partie contient l'histoire et les règles de la versification française; la seconde peut servir de commentaire à l'Art poétique de Boileau, et le compléter dans ses lacunes. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la table des matières pour s'assurer que les auteurs ont traité de la poésie française à toutes ses époques. Ils ont eu le souci constant d'indiquer les ouvrages à consulter, des exemples à étudier, voir peut-être à imiter.

MM. Salmon et Nicaise ont doté l'enseignement d'un bon livre: nous les en félicitons sincèrement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX.

Prix de chaque volume broché : Un Dollar. Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2030, Montréal (Canada)